



OCRI · CIRO

Organisme canadien
de réglementation
des investissements

Canadian Investment
Regulatory
Organization

Rapport annuel

Comité consultatif des investisseurs

2023-2024

Table des matières

01

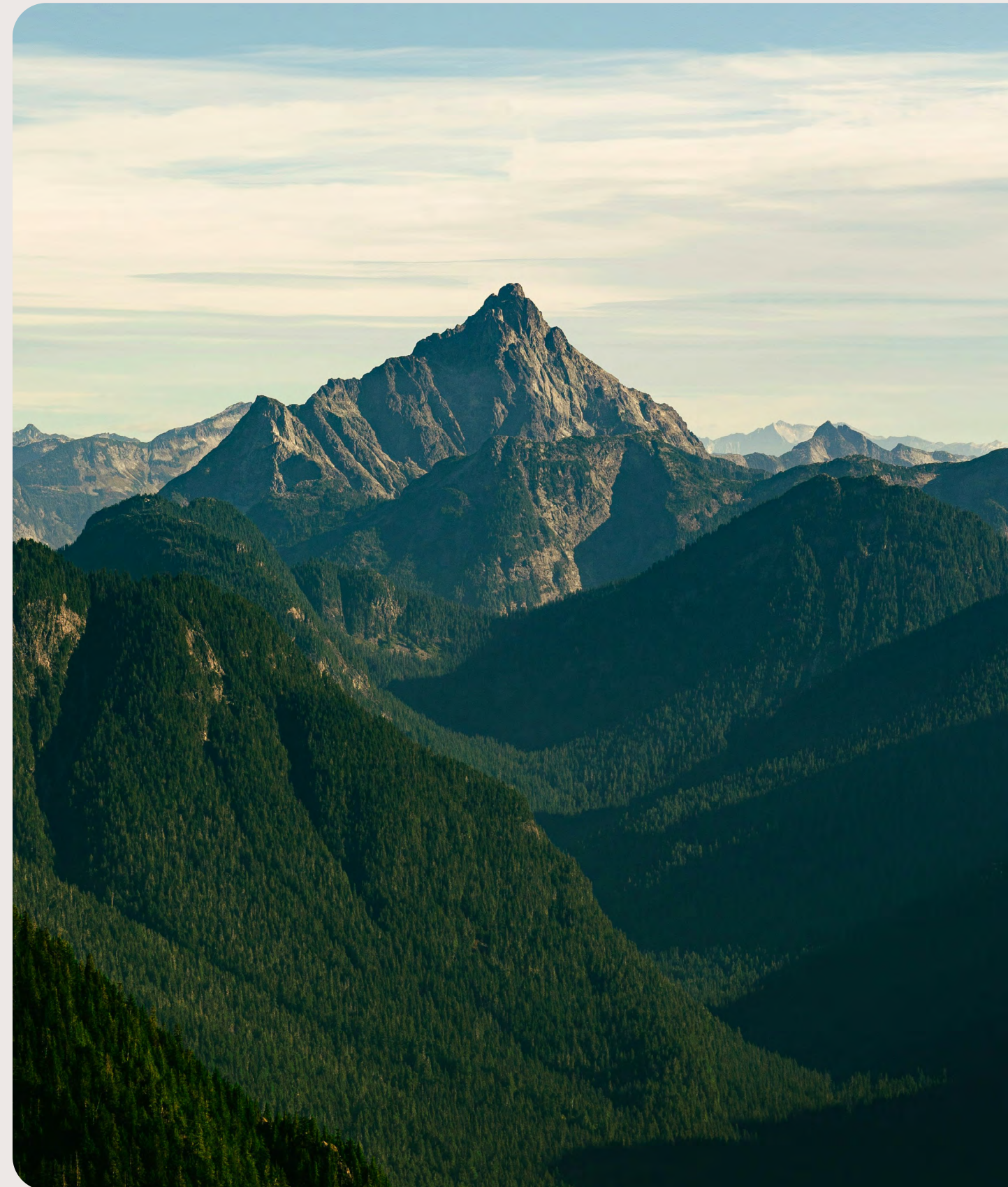
| | |
|--------------------------|---|
| Introduction | 4 |
| Message de la présidente | 7 |

02

| | |
|-------------------------------|----|
| Questions et sujets d'intérêt | 8 |
| Consultations | 10 |
| Exposés | 11 |

03

| | |
|----------------|----|
| Membres du CCI | 12 |
|----------------|----|



Introduction



Introduction

Le comité consultatif des investisseurs (CCI) aide l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) à accomplir efficacement son mandat consacré à l'intérêt public, et lui fait part des questions qui préoccupent les investisseurs et que l'OCRI devrait prendre en considération. Son mandat consiste notamment à fournir des commentaires et des conseils sur les questions liées à la protection des investisseurs, les initiatives stratégiques et les projets réglementaires. Le CCI a été créé le 1^{er} janvier 2023, et le présent rapport couvre la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2024.

L'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) est l'organisme d'autoréglementation pancanadien qui surveille l'ensemble des courtiers en placement et des courtiers en épargne collective et toutes les opérations effectuées sur les marchés des titres de capitaux propres et des titres de créance au Canada. L'OCRI est déterminé à protéger les investisseurs, à assurer une réglementation efficace et uniforme et à renforcer la confiance des Canadiens dans la réglementation financière et les personnes qui s'occupent de leurs placements. Pour en savoir plus, consultez le site ocri.ca.

Message de la présidente

L'année de l'inauguration du CCI a été une année d'engagement et de consultations bien remplie et enrichissante. Je tiens à remercier les membres du CCI pour le temps et les efforts qu'ils ont consacrés au lancement de ce comité important, et pour les conseils avisés qu'ils fournissent à l'OCRI au nom des investisseurs.

L'année qui vient de s'écouler était aussi l'année de l'inauguration de l'OCRI en tant qu'organisme d'autoréglementation pancanadien qui surveille l'ensemble des courtiers en placement et des courtiers en épargne collective et toutes les opérations effectuées sur les marchés des titres de capitaux propres et des titres de créance au Canada. L'OCRI et le CCI partagent le même engagement envers la protection des investisseurs.

Quand je repense à la dernière année, je suis particulièrement fière de certaines des initiatives auxquelles a travaillé le CCI aux côtés du personnel de l'OCRI. Le CCI a fourni des conseils et des renseignements précieux à l'OCRI concernant son plan stratégique et mis en lumière des sujets

clés pour l'organisme : formation des investisseurs, traitement des plaintes et recours des investisseurs, compétences des conseillers et cryptoactifs.

Le CCI a aussi formulé des commentaires sur le plan d'orientation du Bureau des investisseurs de l'OCRI. Ce plan d'orientation met l'accent sur plusieurs priorités, notamment : fraude et escroqueries, traitement des plaintes, convenance des placements et difficultés financières des Canadiens. D'ailleurs, il présente de nombreuses priorités semblables à celles du CCI ainsi que les préoccupations des investisseurs canadiens.

En outre, le CCI a eu des discussions avec d'autres parties prenantes et des groupes de défense des droits des investisseurs pour comprendre leurs priorités et initiatives en matière de protection des investisseurs.

Je tiens à remercier le personnel de l'OCRI pour sa collaboration et le soutien qu'il a offert au CCI. J'aimerais aussi remercier les autres membres du CCI pour leurs services, en particulier les membres sortants, M. François Lavallée et M. Moshe A. Milevsky.

—Dorothy Sanford, présidente

Questions et sujets d'intérêt pour le CCI



Le CCI a organisé six réunions en 2023 et une en 2024. De plus, il a mené des consultations ou des discussions sur les sujets suivants :



1. Consultations

Initiatives stratégiques de l'OCRI : Le CCI a fourni des conseils et des commentaires sur plusieurs initiatives stratégiques de l'OCRI, y compris sur son plan stratégique, sa marque, ses priorités annuelles pour l'exercice 2024 et le plan d'orientation du Bureau des investisseurs.

Proposition concernant les sommes remises au nouvel OAR : Le CCI a fourni son avis et présenté une lettre de commentaires sur le projet de l'OCRI visant le remboursement aux investisseurs lésés des sommes perçues dans le cadre de procédures disciplinaires.

Projet de consolidation des règles de l'OCRI : Le CCI a formulé des commentaires lors de chaque phase du projet d'élaboration et de mise en œuvre des règles consolidées de l'OCRI.

Exigences concernant les ventes à découvert : Le CCI a passé en revue le projet de l'OCRI sur les ventes à découvert et mené des discussions à ce sujet.

Examen du programme d'arbitrage : Le CCI a reçu un aperçu du programme d'arbitrage et fourni des conseils sur son orientation future.

Proposition des ACVM concernant la mise en place d'un service indépendant de règlement des différends : Le CCI a passé en revue la proposition des ACVM visant à conférer à l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI) le pouvoir de rendre des décisions exécutoires, et a fourni des commentaires à ce sujet.

Modèle d'assurance des compétences : Le CCI a examiné le nouveau modèle d'assurance des compétences proposé par l'OCRI et mené des discussions à ce sujet.

Exigences relatives au traitement des plaintes : Le personnel de l'OCRI a mené des consultations préliminaires avec le CCI sur les changements potentiels à apporter aux exigences relatives au traitement des plaintes.



2. Exposés

Sondage auprès des investisseurs de FAIR Canada : FAIR Canada a présenté au CCI les résultats de son sondage mené auprès des investisseurs.

Cryptoactifs et chaînes de blocs : Le personnel de l'OCRI a présenté au CCI un aperçu de l'univers des cryptomonnaies et de la réglementation connexe au Canada.

Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI) : Le FCPI s'est présenté au CCI et lui a fourni un aperçu du Fonds et de ses activités.

Projets de titres provinciaux : Le personnel de l'OCRI a présenté un aperçu des propositions des provinces visant les titres professionnels des conseillers financiers.

Étude de la FINRA sur la génération Z et les placements : Le personnel de la FINRA et celui du CFA Institute ont présenté les résultats de leur étude sur la génération Z et les placements.

Traitement des plaintes : Le personnel de l'OCRI a présenté au CCI un aperçu du traitement des plaintes et des recours des investisseurs au Canada, et de son processus de traitement des plaintes.

Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI) : L'OSBI a présenté au CCI un aperçu de son histoire, de sa structure actuelle et des plaintes habituelles qu'il reçoit.

Membres du CCI



Dorothy Sanford

(présidente)

Dorothy Sanford, FCPA, FCA, compte plus de 30 ans d'expérience en réglementation des valeurs mobilières, à titre de consultante auprès d'un large éventail d'intervenants sur le marché et à la tête d'un fonds de protection des investisseurs. En tant que présidente de la Corporation de protection des investisseurs (CPI) de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM), M^{me} Sanford a supervisé le plus important dossier d'insolvabilité du fonds, notamment en traitant directement avec des demandeurs fortunés, dont beaucoup se trouvaient dans des régions rurales moins bien servies de l'Ontario. À titre de consultante, elle a conseillé des courtiers en placement, des courtiers en épargne collective et d'autres personnes inscrites en valeurs mobilières, et a réalisé des projets de conformité réglementaire à l'échelle mondiale pour des sociétés ouvertes et des personnes inscrites. M^{me} Sanford possède aussi une vaste expérience de la gouvernance d'entreprise, ayant été administratrice de sociétés et d'organismes sans but lucratif. Elle a présidé des comités d'audit de sociétés ouvertes et d'organismes sans but lucratif, plus récemment de Conservation de la nature Canada.

Andrew Nicholson

Andrew Nicholson est retraité de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs, l'autorité en valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick. Au cours de sa carrière, il a été responsable de la planification et de l'exécution des initiatives de formation des investisseurs et de littératie financière de l'organisme, ainsi que de l'inscription et de la conformité. Il a siégé pendant deux mandats au Comité directeur national sur la littératie financière de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et au sous-comité chargé d'élaborer un cadre de pratiques exemplaires pour les initiatives de littératie financière en milieu de travail. M. Nicholson est l'ancien président du conseil du réseau d'éducation financière. Il a siégé au comité d'audit de CPA Nouveau-Brunswick pendant deux mandats et a été membre du conseil de la Society of Management Accountants du Nouveau-Brunswick. Avant de se joindre à l'autorité en valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick, il a travaillé pour une grande banque à charte et était un représentant inscrit en épargne collective.

Kerry Baisley

Kerry Baisley est le missionnaire pour la justice autochtone au diocèse anglican de New Westminster depuis 2020. Il est à la retraite et a travaillé pendant plus de 35 ans dans la fonction publique, occupant des postes allant des services urgents de protection de l'enfance dans la vallée du Bas Fraser en Colombie-Britannique au travail social régional au sein de ce qu'on appelait les Affaires indiennes du Yukon, en passant par le travail social médical dans le domaine des soins en établissement. M. Baisley a aussi travaillé auprès du tuteur et curateur public de la Colombie-Britannique, où il était le gestionnaire des décisions en matière de soins de santé. Plus récemment, il a été directeur des relations avec la clientèle et de la gestion des risques à l'hôpital Richmond, au sein de Vancouver Coastal Health, où il a travaillé pendant 10 ans. Il a été membre du conseil d'administration de 127 Society for Housing et est membre de la nation métisse de la Colombie-Britannique.

Enoch Omololu

Enoch Omololu possède et exploite savvynewcanadians.com, plateforme de formation en finances personnelles qui vise à aider les nouveaux arrivants à comprendre le contexte financier canadien. Il a à cœur d'aider les nouveaux investisseurs et les investisseurs marginalisés à partir du bon pied et, au cours des six dernières années, il a répondu à des milliers de questions de Canadiens au sujet de leurs finances et de leurs placements. Depuis la fondation de son entreprise en 2016, ses textes sur les placements et les finances personnelles ont été lus par plus de 16,5 millions de personnes. M. Omololu est titulaire d'une maîtrise ès sciences (économie) en finance et en gestion des placements de l'Université d'Aberdeen et d'une maîtrise ès sciences en économie agricole de l'Université du Manitoba. Il est également titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire de l'Université d'Ibadan au Nigeria et a géré pendant plusieurs années le programme provincial d'application des lois sur le bien-être des animaux du Manitoba.

Heidi Conrad

Heidi Conrad, CPA, CA, IAS.A, compte près de deux décennies d'expérience à des postes de direction au sein de diverses sociétés de placement en Alberta. Dans le cadre de ses fonctions de chef des finances et de contrôleur, elle a participé au contrôle diligent de projets d'acquisitions et d'inscriptions à la cote au moyen de prises de contrôle inversées et a également joué un rôle de premier plan dans l'intégration de produits et dans des fusions à la suite d'acquisitions. Elle possède une vaste expérience dans le domaine des produits dispensés et auprès des investisseurs institutionnels et qualifiés et des investisseuses. M^{me} Conrad est également administratrice et trésorière du conseil d'administration de la Prospect Human Services Society. Elle est conseillère bénévole dans le cadre du programme de mentorat des étudiants CPA ainsi que conseillère et mentor à InterGen.

James Emmerton

Jim Emmerton, B. A., LL.B., est membre du conseil d'administration de la Brock House Society et a été administrateur de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI) (Canada) de 2012 à mars 2022. Il a été membre du comité des finances et de l'audit (de 2012 à 2016) et du comité de gouvernance et des ressources humaines (de 2016 à aujourd'hui) de l'OSBI et président du conseil d'administration de cet organisme de 2018 à mars 2022. Il a été le directeur général du British Columbia Law Institute (BCLI) / Canadian Centre for Elder Law (de 2007 à 2015); à ce titre, il a mené la recherche et formulé des recommandations pour une nouvelle loi en Colombie-Britannique. Il a été membre des comités et conseils suivants :

- *le Conseil national des aînés;*
- *le Conseil consultatif des consommateurs et des investisseurs de l'OSBI;*
- *les comités d'étude du inancement de l'Office national de l'énergie (Canada);*
- *le conseil d'administration de Sources Community Services;*
- *le conseil d'administration de Conseils des familles de l'Ontario, et le comité des inances et de l'audit de cet organisme, à titre de président.*

Avant 2007, il a occupé divers postes de haute direction, notamment à titre de trésorier, de secrétaire, de vice-président et d'avocat général à John Labatt Ltd., et de premier vice-président de l'expansion, secrétaire et avocat général à Methanex Corporation.

Cristie Ford

Cristie Ford (B. A., JD, LL.M., JSD) est professeure titulaire à la Peter A. Allard School of Law de l'Université de la Colombie-Britannique, où elle enseigne la réglementation des valeurs mobilières, le droit administratif et (depuis 2023) l'éthique et le professionnalisme. La passion de M^{me} Ford pour la protection des intérêts des investisseurs et du public motive sa mission professorale depuis le début de sa carrière universitaire. Elle a notamment publié des ouvrages sur les façons de réformer l'application des lois sur les valeurs mobilières pour mieux régler les problèmes de culture éthique au sein des entreprises, sur la façon de concevoir une réglementation efficace axée sur des principes et sur les défis que pose l'innovation financière sur le plan réglementaire. M^{me} Ford a publié de nombreux articles dans des revues et des manuels universitaires de premier plan et a écrit le livre *Innovation and the State: Finance, Regulation, and Justice*. Elle a remporté des prix en reconnaissance de son enseignement et de ses recherches, et son travail en réglementation des valeurs mobilières et en droit administratif a été cité favorablement par la Cour suprême du Canada. Avant de se joindre au milieu universitaire, M^{me} Ford a exercé le droit à Vancouver et à New York, ville dans laquelle elle a travaillé à titre d'associée principale en réglementation des valeurs mobilières et en litige financier chez Davis Polk & Wardwell LLP. Elle est membre non participante du Barreau de la Colombie-Britannique, du barreau de l'État de New York et du barreau fédéral (district sud).

Bureaux

Vancouver

Royal Centre
1055, rue West Georgia, bureau 2800
C. P. 11164
Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 3R5

Calgary

Bow Valley Square 3
255, 5th Avenue S.W., bureau 800
Calgary (Alberta) T2P 3G6

Toronto

Bay Adelaide North
40, rue Temperance, bureau 2600
Toronto (Ontario) M5H 0B4

Montréal

525, rue Viger Ouest, bureau 601
Montréal (Québec) H2Z 0B2

Pour nous joindre

Tél. : 1 877 442-4322

Télec. : 1 888 497-6172

Courriel : info@ciro.ca

Site Web : ociro.ca

f facebook.com/CiroOcri

X twitter.com/Ciro_Ocri

in linkedin.com/company/Ciro_Ocri



OCRI · CIRO

Organisme canadien
de réglementation
des investissements

Canadian Investment
Regulatory
Organization